

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD  
MRC DE DRUMMOND**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 3 juin 2024, à 19 h, à la salle des loisirs sise au 130 rue Principale.**

Sont présents :  
Monsieur le conseiller Hilarius Peter  
Monsieur le conseiller Patrice Godin  
Monsieur le conseiller Bernard Martel  
Madame la conseillère Ginette Laliberté  
Monsieur le conseiller Yvan Courchesne  
Madame la conseillère Karine Trahan

Tous formant quorum sous la présidence de la madame Sylvie Laval, mairesse.

Est également présente, madame Carole Pigeon, directrice générale et greffière-trésorière intérimaire.

2024-06-142

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Karine Trahan  
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19 H 03

Adoptée

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **3. ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX**

3.1 Adoption – Séance ordinaire du 7 mai et les séances extraordinaires du 21 et 22 mai 2024.

### **4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

4.1 Approbation des comptes à payer mois de mai 2024

4.2 Intérimaire – commis comptable – Carol-Ann Bosselle Perreault

4.3 Autorisation – Remboursement matricule 9560 00 2121

4.4 Autorisation – Remboursement matricule 9460 38 9552

4.5 Appui – Municipalité de Blanc-Sablon – Révision de la loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec

4.6 Information – Mise en ligne du nouveau SEAO – Mesure de transition

4.7 Autorisation – Fleurons du Québec – Cotisation année 2024

4.8 Dépôt – Communication MAMH – Montant alloué pour le partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec pour l'année 2024

4.9 Dépôt – Communication MRC de Drummond – Adoption du règlement numéro MRC-945 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé.

4.10 PRIMA – autorisation de participation au programme

4.11 Autorisation du renouvellement de la police assurance pour les pompiers et les bénévoles

4.12 Information – Deuxième appel de projets du programme des Fonds de la ruralité 2024 (FRR) de la MRC de Drummond

4.13 Autorisation – renouvellement de l'adhésion Québec municipal

### **5. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

5.1 Dépôt du rapport du service incendie de mai 2024

5.2 Adhésion - Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) -Félix Courchesne directeur service incendie

5.3 Autorisation – Médic Québec – trousse de premiers soins

### **6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE**

6.1 Rapport du responsable des travaux publics

6.2 Installation de l'abreuvoir et urinoir à la Salle des loisirs

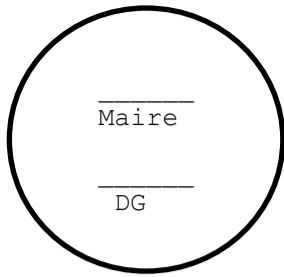
6.3 Débitmètre – eau potable, validation des débits

### **7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

7.1 Autorisation – premier paiement entretien paysager

7.2 Autorisation – Association forestière du sud du Québec - Adhésion

### **8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**



8.1 Rapport des inspecteurs de la MRC de Drummond pour les permis et autres – avril 2024

8.2 Information – dépôt du règlement no 429 Modifiant le plan d'urbanisme de la Municipalité de Lefevre

8.3 Autorisation – Lettrage Sercost – Magnétique logo municipal

8.4 Demande de rectification d'un permis – usage abri forestier – 0255-39-4325

8.5 Autorisation – dossier 9558 58 3357 – procédure judiciaire

8.6 Mandat – Me Rino Soucy, avocat firme DHC – dossier 9558 58 3357

8.7 Règlement 240-1 Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) – Premier projet de règlement – AVIS de Motion.

#### **9. LOISIRS ET CULTURE**

9.1 Politique de location de salle et d'espace

9.2 Municipalité Amie des Aînées (MADA) – Demande de subvention dans le cadre de l'appel d'offre du volet 2

9.3 Information – Partenaires 12-18 – Soirée reconnaissance 13 juin 2024

9.4 Rapport – Bibliothèque

#### **10. COMMUNICATIONS DIVERSES**

#### **11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS**

#### **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2024-06-143**

Il est proposé par madame Ginette Laliberté  
Et résolu

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

#### **3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2024-06-144**

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu les procès-verbaux suivants :

- Séance ordinaire du 7 mai 2024
- Séance extraordinaire du 21 mai 2024
- Séance extraordinaire du 22 mai 2024

Il est proposé par monsieur Patrice Godin  
Et résolu

Que les procès-verbaux du 7, 21 et 22 mai soient adoptés tels que rédigés.

Adoptée

#### **4 ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

##### **4.1 Approbation des comptes à payer**

**2024-06-145**

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter  
Et résolu

D'adopter la liste des comptes du mois de mai 2024 et remise aux membres du Conseil municipal :

Comptes du mois d'avril à payer : 41 875.16 \$  
**Total** **41 875.16 \$**

Adoptée

##### **4.2 Intérimaire – commis comptable – Carol-Ann Bosselle Perreault**

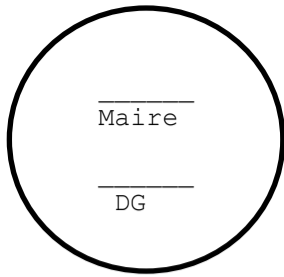
**2024-06-146**

Considérant que la Municipalité souhaite embaucher un intérimaire pour le poste à pourvoir de technicienne comptable pour Durham-Sud ;

Considérant qu'il est essentiel d'embaucher une personne qui connaît les principes comptables ;

Il est proposé par madame Karine Trahan  
Et résolu

Que le Conseil accepte la candidature de madame Carol-Ann Bosselle Perreault au poste de commis-comptable intérimaire en date du 24 avril 2024;



Que le Conseil demande à la directrice générale intérimaire et pour donner suite à la recommandation de madame Nathalie Robert, intérimaire au poste de technicienne comptable pour la Municipalité, d'embaucher une personne qui connaît les principes comptables ;

Que le Conseil recommande de garder madame Bosselle Perreault au poste de commis comptable intérimaire jusqu'à ce que le poste soit comblé par un candidat qualifié au poste de technicien comptable.

Adoptée

2024-06-147

#### **4.3 Autorisation – Remboursement matricule 9560 00 2121**

Considérant que le contribuable au matricule 9560 00 2121 demande un crédit pour la somme de 1 127 \$ relativement à une taxe excédentaire du conteneur à déchets perçue par la Municipalité au compte de taxe de celui-ci pour l'année 2024 ;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin  
Et résolu

Que le Conseil autorise la directrice générale intérimaire à rembourser au citoyen du matricule 9560 00 2121 la somme de 1 127 \$ et de corriger la taxation afin qu'un seul conteneur à déchet soit facturé au citoyen pour l'année à venir à moins que la quantité change ultérieurement.

Adoptée

2024-06-148

#### **4.4 Autorisation – Remboursement matricule 9460 38 9552**

Considérant que le contribuable au matricule 9560 38 9952 demande un crédit pour la somme de 805 \$ relativement à une taxe excédentaire de conteneur à déchets perçue par la Municipalité au compte de taxe de celui-ci pour l'année 2024 ;

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter  
Et résolu

Que le Conseil autorise la directrice générale intérimaire à rembourser au citoyen du matricule 9560 38 9952 la somme de 805 \$ et de corriger la taxation afin qu'un seul contenant à déchet soit facturé au citoyen pour sa résidence en plus du conteneur utilisé pour sa ferme pour l'année à venir à moins que la quantité change ultérieurement.

Que la dépense soit imputée au compte budgétaire #

Adoptée

2024-06-149

#### **4.5 Appui – Municipalité de Blanc-Sablon – Révision de la loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec**

Considérant la demande d'appui de la Municipalité de Blanc-Sablon, par la résolution numéro 2024.04.81, pour la demande de révision de la *Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec* ;

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (SQ) ;

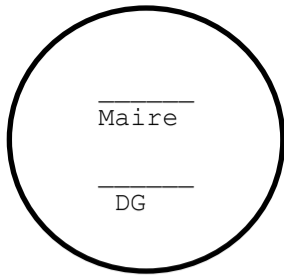
Considérant que les municipalités locales doivent déboursier 50% des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet ;

Considérant que le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître ;

Considérant que les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ ;

Considérant que les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée ;

Considérant que le taux de taxe de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités



financières des municipalités ;

En conséquence,  
Il est proposé par madame Karine Trahan  
Et résolu

De demander formellement au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec (SQ) ;

De transmettre la présente résolution aux instances suivantes, soit :  
Ministère des affaires municipales et de l'Habitation du Québec,  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité social,  
Association des Directeurs Municipaux du Québec,  
Fédération Québécoise des Municipalités du Québec,  
Union des Municipalités du Québec,  
MRC de Drummond ;

Adoptée

#### **4.6 Information – Mise en ligne du nouveau SEAO – Mesure de transition**

La directrice générale intérimaire dépose devant le Conseil une communication en provenance du secrétariat du Conseil du trésor du Québec concernant la mise en ligne du nouveau système électronique d'appel d'offres (SEAO). Le Conseil en a été informé.

2024-06-149

#### **4.7 Autorisation – Fleurons du Québec – Cotisation année 2024**

Considérant que la mission de la Corporation des Fleurons du Québec, organise, soutien et développe un programme de classification horticole pour les municipalités québécoises avec un programme qui a des retombées sur les plans social, économique et environnemental et sur le plan touristique;

Considérant qu'adhérer au programme des Fleurons du Québec pour une période de trois (3) ans, couvrent les frais de déplacement du classificateur, de ses honoraires et de la production d'un rapport d'évaluation très complet;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté  
Et résolu

Que le Conseil autorise l'adhésion pour la cotisation de l'année 2024 pour la somme de 473 \$ (taxes en sus);

Que la dépense soit imputée au compte budgétaire # 02-490-00-951.

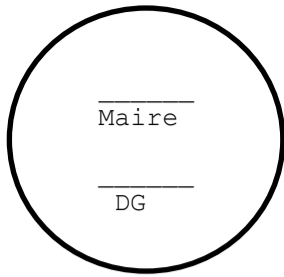
Adoptée

#### **4.8 Dépôt – Communication MAMH – Montant alloué pour le partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec pour l'année 2024**

La directrice générale intérimaire dépose devant le Conseil une communication en provenance du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec relativement à une somme de 60 153 \$ provenant d'un montant alloué pour le partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec pour l'année 2024. Le Conseil en a été informé.

#### **4.9 Dépôt – Communication MRC de Drummond – Adoption du règlement numéro MRC-945 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé**

La directrice générale intérimaire dépose devant le Conseil le règlement numéro MRC-945 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond numéro MRC-773-1 relatif à l'ajustement du périmètre urbain et à l'agrandissement de l'affectation urbaine de Durham-Sud à même l'affectation rurale. Le Conseil en a été informé.



**2024-06-150**

#### **4.10 PRIMA – autorisation de participation au programme**

Considérant que le Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) vise à soutenir les communautés dans leur adaptation au vieillissement de la population;

Considérant que le Programme accorde un financement aux municipalités ayant adopté une politique des aînés et un plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) pour la réalisation de travaux d'infrastructures et d'aménagements visant les besoins des aînés;

Considérant que l'aide financière du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) représente 100 % de la valeur des travaux admissibles jusqu'à concurrence d'un maximum de 100 000 \$;

Il est proposé par madame Karine Trahan  
Et résolu

Que le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière ;

Que la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;

Que la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées ;

Que la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

Adoptée

**2024-06-151**

#### **4.11 Autorisation du renouvellement de la police assurance pour les pompiers et les bénévoles**

Considérant que notre courtier en assurance de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM Assurances) nous invite cordialement à renouveler la police d'assurance Desjardins pour les pompiers de la Municipalité de Durham-Sud au programme suggéré;

Considérant que notre courtier en assurance de la FQM nous recommande aussi de compléter la demande d'assurabilité pour nos bénévoles inscrits à la demande qui a été remise à tous les responsables de comités par la direction générale en mai dernier. Lequel programme est suggéré par notre courtier en assurance;

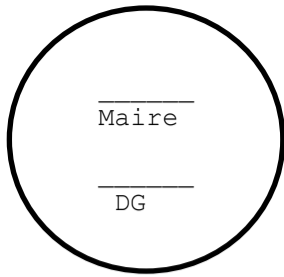
Il est proposé par monsieur Bernard Martel  
Et résolu

Que le Conseil autorise la directrice générale intérimaire à inscrire les pompiers de sa brigade de service incendie au programme d'option D de Desjardins, c'est-à-dire d'une limite de 50 000 \$ pour un coût annuel de 575 \$ annuellement au contrat à renouveler numéro SRG 9428675 ;

Que le Conseil autorise la directrice générale intérimaire à inscrire les bénévoles inscrits aux formulaires distribués en mai 2024, au programme d'option A de l'assurance Desjardins au contrat à renouveler numéro SRG 9428674 pour la somme de 0.90 \$ par bénévole.

Que les dépenses soient imputées au surplus budgétaire.

Adoptée



#### **4.12 Information – Deuxième appel de projets du programme des Fonds de la ruralité 2024 (FRR) de la MRC de Drummond**

La directrice générale intérimaire dépose devant le Conseil un communiqué de la MRC de Drummond relatif au Fonds de la ruralité 2024 – deuxième appel de projets du FRR. L'aide accordée est de 50 % des coûts admissibles jusqu'à concurrence de 25 000 \$. La Municipalité devra, si elle le désire, déposer sa demande avant le 1<sup>er</sup> septembre 2024. Le Conseil en a été informé.

**2024-06-152**

#### **4.13 Autorisation – renouvellement de l'adhésion Québec municipal**

Considérant que le magazine Québec municipal, son site Web et son journal d'information, contribuent à informer le monde municipal des alertes d'informations, des programmes gouvernementaux, des offres d'emplois ou de recherches de candidats, de formations et d'événements;

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter  
Et résolu

Que le renouvellement de l'abonnement annuel au coût de 325 \$ (taxes en sus) soit faite par la direction générale intérimaire;

Que les dépenses soient imputées au compte budgétaire # 02-130-00-494.

Adoptée

### **5. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **5.1 Information – Rapport du directeur service incendie**

La directrice générale intérimaire dépose devant le Conseil le rapport du directeur du service incendie du mois de mai 2024. Le Conseil en a été informé.

**2024-06-153**

#### **5.2 Adhésion - Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) -Félix Courchesne directeur service incendie**

Considérant que l'association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec renforce l'association ou l'expertise en sécurité incendie entre directeur de service d'incendie au Québec;

Considérant qu'être membre de l'AGSICQ permet un réseautage important de contacts dans le domaine, de conférences et activités organisées, de recevoir un info lettre bimensuelle, bénéficie d'un taux préférentiel sur l'adhésion à l'Association canadienne des chefs pompiers (ACCP), apporte de l'aide technique avec le Ministère de la Sécurité publique et prend en compte l'amélioration des normes en sécurité incendie;

Il est proposé par madame Karine Trahan  
Et résolu

De demander à la directrice générale intérimaire d'inscrire monsieur Félix Courchesne, directeur du service incendie de Durham-Sud à l'association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) pour la somme de 310 \$ (taxes en sus) pour l'année 2024;

Que la dépense soit imputée au compte budgétaire # 02-220-00-454.

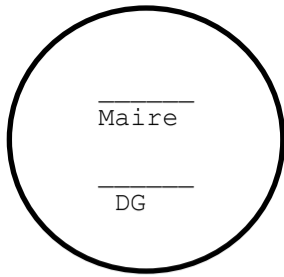
Adoptée

**2024-06-154**

#### **5.3 Autorisation – Médic Québec – trousse de premiers soins**

Considérant qu'afin de se conformer aux règles et règlements de la CNESST du Québec, il est nécessaire d'avoir des trousse de premiers soins sur les lieux de travail et dans les véhicules municipaux;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté



Et résolu

Que la directrice générale intérimaire soit autorisée à placer une commande avec Médic Québec sous le devis 1123 pour la somme de 506.55 (taxes en sus) afin de règlementer l'usage de trousse de premiers soins conformes aux exigences de la CNESST et de demander à son responsable des travaux de voiries d'installer ces trousse dans les lieux et véhicules municipaux aussitôt la commande reçue;

Que les dépenses soient imputées :

Au compte budgétaire – administration # 02-130-00-999;

Au compte budgétaire – travaux publics # 02-320-00-640;

Au compte budgétaire – travaux publics hiver # 02-330-00-640.

Adoptée

## **6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE**

### **6.1 Rapport du responsable des travaux publics et de voirie**

La directrice générale intérimaire dépose le rapport du responsable des travaux publics et de voirie du mois de mai 2024. Le Conseil en a été informé.

### **6.2 Installation de l'abreuvoir et urinoir à la Salle des loisirs**

**2024-06-155**

Considérant l'achat d'un abreuvoir extérieur et un urinoir pour la salle des patineurs que la Municipalité a achetés ;

Considérant les appels de grés à grés que le responsable des loisirs a faits concernant l'installation dudit abreuvoir extérieur et dudit urinoir aux entrepreneurs suivants :

-Plomberie T.D. pour la somme de 2 965 \$ (taxes en sus) (avec mention que les travaux demeurent facturés à l'heure et au matériel et que la soumission est donc approximative et non fixe)

-Plomberie Albo pour la somme de 12 101.25 \$ (taxes en sus);

Il est proposé par monsieur Patrice Godin  
Et résolu

Que le Conseil accepte la soumission de Plomberie T.D. pour la somme de 2 965 \$ (taxes en sus) et autorise son responsable des travaux publics à contacter le fournisseur afin d'établir une date de travail le plus rapidement possible;

Que la dépense soit imputée au compte budgétaire # 02-701-20-522.

Adoptée

### **6.3 Débitmètre – eau potable, validation des débits**

**2024-06-156**

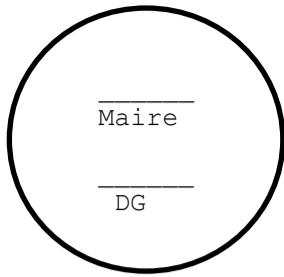
Considérant qu'Endress + Hauser Canada Ltd. offre ses services de vérification et de validation du site du débitmètre afin de mesurer le débit d'eau de l'aqueduc en conformité aux normes édictés par le MAMH;

Considérant qu'un débitmètre est un instrument destiné à contrôler, mesurer et enregistrer les taux de débit, volume et masse des liquides et que l'achat d'un tel produit est dispendieux;

Considérant qu'il y a obligation de la Municipalité à fournir les informations aux instances gouvernementales du débit du réseau d'aqueduc;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin  
Et résolu

Que l'offre de service numéro 2002701155 en date du 13 mai 2024 de Endress + Hauser pour la somme de 1 124 \$ (taxes en sus) soit acceptée par le Conseil;



Que le Conseil autorise le responsable des travaux publics à contacter le fournisseur le plus rapidement possible;

Que la dépense soit imputée au compte budgétaire # 02-412-00-444

Adoptée

## **7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **7.1 Autorisation – premier paiement entretien paysager**

**2024-06-157**

Considérant le début du travail le 1<sup>er</sup> juin 2024 de madame Rosa M. Guzman concernant l'entente de travail d'entretien paysager pour la Municipalité de Durham-Sud pour la saison de l'été 2024 ;

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter  
Et résolu

Qu'une somme de 1 000 \$ soit versée au cours de la semaine du 10 juin 2024 et qu'un deuxième paiement de 1 500 \$ soit déboursée à la mi-août 2024 et selon l'entente intervenue entre les parties;

Que la dépense soit imputée au compte budgétaire # 02-320-00-521.

Adoptée

### **7.2 Autorisation – Association forestière du sud du Québec - Adhésion**

**2024-06-158**

Considérant que la Municipalité de Durham-Sud désire être membre de l'Association forestière du sud du Québec (AFSQ);

Considérant que l'AFSQ est un organisme privé sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir l'apport bénéfique des ressources du milieu forestier auprès de la population par l'éducation, la sensibilisation, la concertation et le transfert de connaissance aux citoyens concernés;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin  
Et résolu

Que le Conseil autorise la directrice générale intérimaire à renouveler l'adhésion pour la période du 15 janvier 2024 au 14 janvier 2025 avec l'association pour la somme de 300 \$ (taxes en sus);

Que la dépense soit imputée au compte budgétaire # 02-190-00-494

Adoptée

## **8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

### **8.1 Rapport des inspecteurs de la MRC de Drummond pour les permis et autres– avril 2024**

La directrice générale intérimaire dépose devant le Conseil le rapport des inspecteurs municipaux de la MRC de Drummond du mois d'avril 2024. Le Conseil en a été informé.

### **8.2 Information – dépôt du règlement no 429 Modifiant le plan d'urbanisme de la Municipalité de Lefevre**

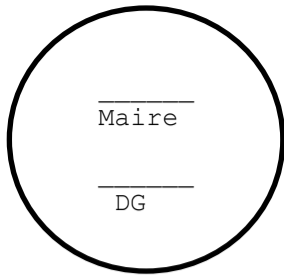
La directrice générale intérimaire dépose devant le Conseil une communication de la Municipalité de Lefevre concernant le projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de sa municipalité et portant le numéro 386. Le Conseil en a été informé.

### **8.3 Autorisation – Lettrage Sercost – Magnétique logo municipal**

**2024-06-159**

Considérant la demande déposée par l'inspectrice municipale de la Municipalité concernant un panneau d'affichage sur son véhicule automobile lorsqu'elle se déplace sur le territoire de Durham-Sud dans l'exercice de ses fonctions;





Il est proposé par madame Karine Trahan  
Et résolu

Que l'offre de service de Lettrage Sercost au devis 39586 pour la somme de 125 \$ (taxes en sus) pour la préparation et l'impression de deux (2) panneaux magnétiques arborant le logo municipal, soit acceptée par le Conseil;

Que la dépense soit imputée au compte budgétaire # 02-610-00-419.

Adoptée

**2024-06-160**

#### **8.4 Demande de rectification d'un permis – usage abri forestier – 0255-39-4325**

Considérant que le service d'inspection de la MRC de Drummond ne peut pas corriger des situations de permis lorsque ceux-ci sont déjà au système informatique et qu'une mise à niveau est nécessaire;

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter  
Et résolu

Que le Conseil autorise madame Hélène Ménard, inspectrice pour la Municipalité de Durham-Sud, à faire les corrections d'usages et de bâtiments au dossier portant le numéro 0255-39-4325;

À faire suivre le plus rapidement au service d'évaluation pour les dossiers évaluables, les corrections à apporter aux comptes des contribuables;

Demande à madame Ménard d'en informer la direction générale de la Municipalité par courriel avant de faire suivre au service d'évaluation de la MRC de Drummond;

De tenir un registre des modifications et des numéros de suivis dans un dossier partagé avec les membres de l'administration municipale pour les demandes futures.

Adoptée

**2024-06-161**

#### **8.5 Autorisation – dossier 9558 58 3357 – procédure judiciaire**

Attendu que le dossier du 130 rue de l'Hôtel de Ville (lot 5 982 286, concernant l'entretien défailant du bâtiment et devenu dangereux n'a pas été résolu dans le délai donné;

Attendu que plusieurs avis (lettres et avis d'infraction) ont été acheminés au propriétaire afin que ce celui-ci procède à l'entretien ou à la démolition du bâtiment principale;

Attendu que malgré le choix de rénover le bâtiment, le propriétaire n'a pas respecter les délais de début des travaux de rénovations;

Attendu qu'aucune demande de permis de rénovation et de priorisation des travaux n'a été présentée afin de régulariser la situation;

Il est proposé par monsieur Bernard Martel  
Et résolu

De mandater Me Rino Soucy de la firme d'avocats DHC afin de faire parvenir un constat d'infraction avec la somme minimale prévue au règlement d'urbanisme de la municipalité de Durham-Sud d'une demande d'injonction pour forcer le propriétaire à sécuriser le site situé au 130 rue de l'Hôtel de Ville de Durham-Sud par des démarches de rénovation et de demande de permis.

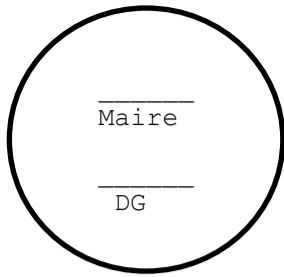
Adoptée

**2024-06-162**

#### **8.6 Mandat – Me Rino Soucy, avocat firme DHC – dossier 9558 58 3357**

Considérant que le dossier du 130 Hôtel de Ville de Durham-Sud concernant une infraction au matricule 9458-94-0857 génère des dépenses d'avocats;

Il est proposé par monsieur Bernard Martel  
Et résolu



Le Conseil autorise monsieur Rino Soucy, avocat chez DHC à entreprendre les démarches d'infraction par concernant le matricule 9458-94-0827 plus précisément du dossier situé au 130 rue Hôtel de Ville à Durham-Sud dans l'application de la loi afin de préparer une mise en demeure et de procéder par huissier dans le dossier en titre;

Que les frais d'avocat et d'huissier pour la somme de 500 \$ soit payés par la Municipalité avec dépend au contrevenant;

Que la dépense soit imputée au compte budgétaire # 02-610-00-419.

Adoptée

### **8.7 Règlement 240-1 Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) – Premier projet de règlement – AVIS de Motion**

**2024-06-163**

Considérant qu'un avis de motion est donné par monsieur Hilarius Peter de l'adoption du règlement 240-1 régissant la formation et le fonctionnement du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) de la Municipalité de Durham-Sud;

Considérant que le projet de règlement est déposé et présenté séance tenante;

Considérant que le règlement 240-1 final et régissant la formation et le fonctionnement du CCU sera adopté lors d'une prochaine séance;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin  
Et résolu

Que le Conseil confirme avoir reçu le projet de règlement numéro 240-1 et accepte l'avis de motion.

Adoptée

## **9. LOISIRS ET CULTURE**

### **9.1 Politique de location de salle et d'espace**

**2024-06-164**

Considérant qu'il n'y a pas de politique de location de salle et d'espace pour les édifices municipaux – Salle des loisirs – Bibliothèque – Terrain de balle et autres endroits appartenant à la Municipalité;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté  
Et résolu

Que le Conseil demande à la directrice générale intérimaire de préparer une politique de location de salle et d'espace afin de régulariser les services de locations gratuites et/ou payantes sur son territoire.

Adoptée

### **9.2 Municipalité Amie des Aînées (MADA) – Demande de subvention dans le cadre de l'appel d'offre du volet 2**

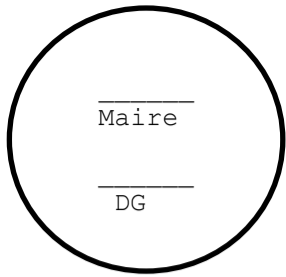
**2024-06-165**

Considérant que le secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux a élaboré et mis en place le Programme de soutien à la démarche MADA qui vise à aider les municipalités et les MRC désireuses d'encourager la participation active des aîné(e)s au sein de leur communauté et de concrétiser la vision d'une société pour tous les âges ;

Considérant que le volet 2 du Programme de soutien à la démarche MADA permet de soutenir financièrement l'embauche d'une ressource devant jouer le rôle de coordonnateur MADA au sein d'une MRC engagée dans une démarche MADA ;

Considérant que cette ressource est appelée à exercer un rôle pivot sur le territoire, en coordonnant la mise en œuvre et le suivi des plans d'action au bénéfice des aînés, à assurer la concertation et à la mobilisation nécessaire ainsi qu'à veiller aux transferts des connaissances nécessaires à l'adoption des meilleures pratiques ;

Considérant que la personne chargée de la démarche MADA participera à l'implantation d'activités et de programme adaptés aux aîné(e)s selon leurs besoins, soutiendra la municipalité dans la mise en œuvre de leur plan d'action, améliorera la diffusion d'informations pertinentes, développera des partenariats avec les



organismes de la région, étudiera l'évolution du plan d'action et développera des projets collectifs entre les municipalités participantes ;

Considérant que la MRC de Drummond s'est engagée auprès du Gouvernement du Québec à mener à bien la démarche MADA avec les 16 municipalités participantes de la MRC de Drummond à la démarche Municipalités amies des aînés (MADA); Durham-Sud, L'Avenir, Lefebvre, Notre-Dame-Du-Bon-Conseil (Paroisse), Notre-Dame-Du-Bon-Conseil (Village), Saint-Bonaventure, Saint-Cyrille-de-Wendover, Sainte-Brigitte-des-Saults, Saint-Edmond-de-Grantham, Saint-Eugène, Saint-Félix-De-Kingsey, Saint-Germain-De-Grantham, Saint-Guillaume, Saint-Lucien, Saint-Majorique-de-Grantham et Saint-Pie-de-Guire ;

Considérant que le comité de pilotage MADA a été formé, dont le principal mandat est de suivre et de soutenir les actions pour les aîné(e)s lors du processus et tout au long de la démarche ;

Considérant qu'il est nécessaire de désigner une personne représentant la MRC de Drummond pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action de la municipalité.

Il est proposé par madame Ginette Laliberté  
Et résolu

D'autoriser la Municipalité de Durham-Sud de réaliser les objectifs du plan d'action MADA sous la coordination de la responsable MADA de la MRC de Drummond dans le cadre du volet 2 : Soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés du programme Municipalités amies des aînés (MADA).

Adoptée

### **9.3 Information – Partenaires 12-18 – Soirée reconnaissance 13 juin 2024**

La directrice générale intérimaire dépose devant le Conseil une communication de madame Marie-Michèle Faucher, intervenante jeunesse pour Partenaires 12/18 qui concerne entre autres une activité particulière le 13 juin 19 h – Soirée Reconnaissance 12-18 de la MRC de Drummond à l'église de Lefebvre. Formule de la soirée : Bulles et Paillettes. Tous sont invités à cet événement.

### **9.4 Rapport – Bibliothèque**

La directrice générale intérimaire dépose devant le Conseil le rapport du coordonnateur de la bibliothèque municipale du mois de janvier à ce jour. Le Conseil en a été informé.

## **10 COMMUNICATIONS DIVERSES**

### **11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS**

### **12.PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **13.LEVÉE DE LA SÉANCE**

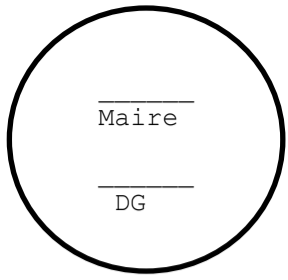
Tous les points à l'ordre du jour ayant été lus,

Il est proposé par madame Karine Trahan  
Et résolu

Que la séance soit levée à 20 h

Adoptée

Signée à Durham-Sud ce 3<sup>ième</sup> jour du mois de juin de l'année 2024.



\_\_\_\_\_  
Madame Sylvie Laval  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Madame Carole Pigeon  
Directrice générale et  
greffière-trésorière intérimaire